



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique énergétique

Question écrite n° 118674

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la politique énergétique de la France. Le marché de l'énergie, et plus particulièrement de l'électricité et du gaz, devient, à la suite d'évènements géopolitiques, de plus en plus instable, ce qui pourrait se traduire, à terme par des variations importantes de prix préjudiciables à l'économie, voire par des pénuries. La sécurité de notre approvisionnement énergétique et de celui de nos partenaires européens est une exigence. Seule une politique européenne concertée de l'énergie reposant sur une stratégie commune permettrait de négocier des contrats de fourniture d'énergie dans des conditions satisfaisantes. Il lui demande quelle action concrète entend mener la France auprès de ses partenaires européens pour assurer l'indépendance et la sécurité énergétiques de l'Europe et favoriser les énergies nouvelles dans une démarche de développement durable.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118674

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1685